

Association ACDNA (Association Contre les Dangers et les Nuisances Aériennes de l'aérodrome d'Annecy)  
Chez Mme Martine GARCIA, Présidente  
20, rue JF Grivod Meythet 74960 ANNECY  
Adresse mail : acdna74@gmail.com

Association ADP (Association pour la Défense des habitants de Poisy)  
Meythet  
Chez M. JP CAILLAUD, Secrétaire  
77, route de Brassilly 74330 POISY  
Adresse mail : adpoisy@gmail.com

Association AVVM : Avec Vous Vivre  
Chez Mme Chantal Descombes, Présidente  
15, rue de l'Hôpital Meythet 74960 ANNECY  
Adresse mail : avecvous.vivremeythet@orange.fr

Monsieur le Président du Conseil Départemental  
1, Rue du 30eme Régiment d'infanterie  
74000 Annecy

Objet : Aérodrome Annecy : renouvellement de la Concession / demande de rencontre

Annecy, le 01 novembre 2020

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux

Nos 3 associations œuvrent à la défense de la population riveraine de l'aérodrome contre toutes les nuisances qu'elle subit et la situation ne fait que se dégrader, notamment depuis le début de l'été 2020.

Le Conseil Départemental est propriétaire de l'aérodrome d'Annecy/Meythet et en permet le fonctionnement grâce à des aménagements coûteux et des subventions conséquentes, financés par l'argent public (subventions qui permettent au gestionnaire EDEIS de verser des dividendes à ses actionnaires) Or, la gestion de cet aérodrome est largement déficitaire depuis de nombreuses années et, depuis la fermeture de la ligne Annecy/Paris en 2013, son utilité pour des vols « dits d'affaires » ou intéressant les entreprises locales représentent moins de 5% du trafic actuel ; le reste étant dédié essentiellement aux activités de loisirs.

Les populations riveraines n'en peuvent plus de subir les nuisances de plus en plus grandissantes générées par ces aéronefs qui nous survolent en permanence, sont bruyants et la plupart du temps ne respectent ni les plans de vol ni les hauteurs préconisées.

La DSP en vigueur, accordée par le Conseil Départemental, arrive à son terme le 31 décembre prochain. Les dernières informations faisant état d'une proposition de votre part pour une nouvelle concession **de 15 ans** nous inquiète fortement. Nous nous interrogeons sur la légitimité de cet engagement qui serait pris en catimini en fin de mandat ? Pourquoi vouloir absolument apporter autant de garanties publiques à un délégataire privé, sur une durée aussi longue ?

.../...

Le Conseil Municipal d'Annecy a pris position sur la nécessité de revoir l'utilisation de ce territoire, situé en pleine agglomération. Il demande au Conseil Départemental de surseoir au renouvellement de cette concession afin d'engager un nécessaire dialogue avec les autres élus et partenaires. Après la fusion des communes, Annecy possède le tiers des terrains occupés par l'aérodrome et le Conseil Départemental ne peut pas ignorer les arguments de la première ville du Département.

Nos 3 associations soutiennent la proposition des élus d'Annecy ; ils vous demandent instamment de surseoir au renouvellement de cette concession et d'ouvrir la discussion avec les élus, les associations et la population concernée. D'autres alternatives sont envisageables, rien n'est immuable.

L'appel au rassemblement devant l'aéroport, porté par nos 3 associations, a eu un fort retentissement auprès de la population et la presse locale s'en est fait l'écho, cela n'a pas pu vous échapper. Depuis, nous avons multiplié les démarches afin d'obtenir un rendez-vous auprès des Conseillers Départementaux du Canton Annecy 1, puis Annecy 4, puis auprès du Vice-président chargé de mettre en place la future concession (mails et rappels envoyés sur leur adresse officielle à : Mme Gonzo-Massol, Monsieur Paccoret, Monsieur Daviet, Madame Camusso, Monsieur Heyson).

A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse à nos demandes. Il est tout à fait choquant que nous ne puissions échanger ou rencontrer les élus départementaux, à fortiori ceux du canton concerné par l'aérodrome, comme nous le faisons régulièrement avec les élus municipaux. Ceux-ci ont des droits et des devoirs envers les citoyens et les associations qui les représentent. C'est pourquoi nous avons demandé à Monsieur le Préfet de vous remettre ce présent courrier et d'interférer afin que nous puissions vous rencontrer, ainsi que les élus du canton et le Vice-président chargé de mettre en place la nouvelle concession.

Nous restons à votre écoute et nous sommes à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous compatible avec les exigences du moment.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour ACDNA  
Martine Garcia

Pour ADP  
Jean philippe Caillaud

Pour AVVM  
Chantal Descombes